

Fiche de données de sécurité

OMO DÉTERGENT CAPSULES ROSE FLEUR ET ROSÉE DU MATIN

Conformément au règlement CLP14

Version 1

version Date:27/04/2021

Langue:NL

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Nom du produit : CAPSULES DE DÉTERGENT OMO FLEUR DE ROSE ET ROSÉE DU MATIN
 Numéro d'article (utilisateur) : 68693403

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : DÉTERGENT EN SAC HYDROSOLUBLE.

1.3. Détails concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :

1.4. Numéro d'urgence

Pays-Bas : +31 (0) 30 274 88 88

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux selon les dispositions du règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et modifications et ajouts ultérieurs).

Le produit nécessite donc une fiche de données de sécurité conforme aux dispositions du règlement (UE) 2015/830.

Toute information complémentaire sur les risques pour la santé et/ou l'environnement est fournie dans les parties 11 et 12 de cette fiche.

Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification	Phrases H	
Irritation de la peau. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation des yeux. 2	H319	Provoque une grave irritation des yeux
Chronique aquatique 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement

Avertissement

Identifiants de produits

-

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

-

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Recommandations de sécurité - Général

P101 - Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette à portée de main.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Recommandations de sécurité - Prévention

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Recommandations de sécurité - Réponse

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin/... si vous ne vous sentez pas bien.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. retirer les lentilles de contact, si possible ; continuez à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

-

Recommandations de sécurité - Espace de stockage

Recommandations de sécurité -

P501 - Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales.

Traitement des déchets

Ingrédients selon le règlement (CE) n° 648/2004 :

Moins de 5% : phosphonates.

15 % ou plus mais moins de 30 % : tensioactifs anioniques, tensioactifs non ioniques, savon.

Enzymes, parfum.

Citronellol, Géraniol, Hexyl Cinnamaldéhyde, Limonène, Linalol.

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de PBT ou de vPvB dans un pourcentage $\geq 0,1$ %.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Pas disponible

3.2. Mélanges

Poussière:	C (%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec éthanolamine CAS N°:85480-55-3 N° CE : 287-335-8 N°IDX :	26,0 % \leq C< 27,0%	H302 : Nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée. H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	-	-
Acides gras, coco, composés. avec de l'éthanolamine N° CAS : 66071-80-5 N° CE : 266-105-0 N°IDX :	25,0 % \leq C< 26,0%	H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	-	-
Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) N° CAS : 68002-97-1 N° CE : 500-182-6 N°IDX :	16,0 % \leq C< 17,0%	H302 : Nocif en cas d'ingestion H318 : Provoque des lésions oculaires graves. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	-	-

propane-1,2-diol N° CAS : 57-55-6 N° CE : 200-338-0 N°IDX :	16,0 % ≤C< 17,0%	-	-	-
éthanol N° CAS : 64-17-5 N° CE : 200-578-6 N°IDX :603-002-00-5	2,68 % ≤C< 2,75%	H225 : Liquide hautement inflammable et de la vapeur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	-	[1]
éther diphenylique N° CAS : 101-84-8 N° CE : 202-981-2 N°IDX :	C<0,02%	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	M=1	-

[1] Substance pour laquelle des limites maximales d'exposition professionnelle sont disponibles.

3.3. Remarque

Le libellé complet des mentions de danger (H) se trouve dans la section 16 de la fiche.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Après avoir inhalé	:	Faites-le sortir à l'air libre. Si la victime cesse de respirer, administrer la respiration artificielle. Demandez immédiatement un avis/une assistance médicale.
Après contact avec la peau	:	Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Après contact avec les yeux	:	Retirez les lentilles de contact, le cas échéant. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant complètement les paupières. Si le problème persiste, consultez un médecin.
Après ingestion	:	Demandez immédiatement un avis/une assistance médicale. Ne pas faire vomir. N'administrez rien qui n'est pas expressément autorisé par un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Les informations spécifiques sur les symptômes et les effets provoqués par le produit ne sont pas connues.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas disponible

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Les moyens d'extinction sont : dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique. En cas de perte ou de fuite de produits n'ayant pas pris feu, l'eau peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger ceux qui tentent de colmater la fuite.
Moyens d'extinction inappropriés	:	N'utilisez pas de jets d'eau. L'eau n'est pas efficace pour éteindre les incendies, mais peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés aux flammes afin d'éviter les explosions.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

- Une surpression peut se développer dans les conteneurs exposés au feu avec un risque d'explosion. Ne pas inhaler les produits de combustion

5.3. Conseils aux pompiers

- Utiliser des jets d'eau pour refroidir les récipients afin d'éviter que le produit ne se décompose et ne crée des substances qui pourraient être dangereuses pour la santé. Portez toujours des vêtements de protection incendie complets. Recueillir l'eau d'extinction d'incendie pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie et les restes de l'incendie conformément à la réglementation en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Vêtements normaux de pompier, c'est-à-dire tenue de pompier (BS EN 469), gants (BS EN 659) et bottes (spécifications HO A29 et A30) en combinaison avec un appareil respiratoire autonome à circuit ouvert (BS EN 137).

5.4. Informations Complémentaires

Pas disponible

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Boucher la fuite s'il n'y a pas de danger.
- Porter un équipement de protection approprié (y compris les équipements de protection individuelle mentionnés à la section 8 de la fiche de données de sécurité) pour éviter toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces instructions s'appliquent aussi bien au personnel de traitement qu'à ceux impliqués dans les procédures d'urgence.

6.2. Précautions environnementales

- Le produit ne doit pas finir dans les égouts ni entrer en contact avec les eaux superficielles ou souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Récupérer le produit répandu dans un récipient adapté. Évaluez la compatibilité du support à utiliser en vérifiant la section 10. Absorber le reste avec un matériau absorbant inerte.

- Assurez-vous que le site de fuite est bien ventilé. Les matières contaminées doivent être éliminées conformément aux dispositions du paragraphe 13.

6.4. Référence à d'autres sections

- Toutes les informations sur la protection individuelle et l'élimination se trouvent dans les sections 8 et 13.

6.5. Informations Complémentaires

Pas disponible

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour manipuler en toute sécurité la substance ou le mélange

- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues ; ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumettes ou de briquets. Sans ventilation adéquate, les fumées peuvent s'accumuler au niveau du sol et, si elles sont enflammées, s'enflammer même à distance, risquant de se retourner contre elles. Évitez l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de la manipulation de grands conteneurs, connectez-vous à un système de mise à la terre et portez des chaussures antistatiques. Une agitation et un écoulement vigoureux à travers les tubes et les équipements peuvent provoquer la formation et l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter les risques d'incendie et d'explosion, n'utilisez jamais d'air comprimé lors de la manipulation. Ouvrir les récipients avec précaution car ils peuvent être sous pression. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Empêcher les fuites du produit dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver hermétiquement, dans un endroit bien aéré et à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des sources de chaleur, des flammes nues, des étincelles et autres sources d'inflammation. Garder les contenants à l'écart de tous les matériaux incompatibles, voir la section 10 pour plus de détails.

7.3. Utilisation finale spécifique

- Information non disponible.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Poussière:	Valeur	Unité	Taper
éther diphénylique CAS : 101-84-8 (UE)	7	mg/m ³	Limite d'exposition (8 heures)
éther diphénylique CAS : 101-84-8 (UE)	1	ppm	Limite d'exposition (8 heures)
éther diphénylique CAS : 101-84-8 (UE)	14	mg/m ³	Limite d'exposition (15 minutes)
éther diphénylique CAS : 101-84-8 (UE)	2	ppm	Limite d'exposition (15 minutes)
éthanol CAS : 64-17-5 (BE)	1 907	mg/m ³	Limite d'exposition (8 heures)
éthanol CAS : 64-17-5 (BE)	1 000	ppm	Limite d'exposition (8 heures)
éthanol CAS : 64-17-5 (NL)	260	mg/m ³	Limite d'exposition (8 heures)
éthanol CAS : 64-17-5 (NL)	1 900	mg/m ³	Limite d'exposition (15 minutes)

Pas disponible

8.2. Contrôles d'exposition

L'utilisation d'équipements techniques adéquats devant toujours prévaloir sur les équipements de protection individuelle, il convient de veiller à ce que le lieu de travail soit bien aéré grâce à une aspiration locale efficace.

Demandez conseil à votre fournisseur de produits chimiques pour choisir un équipement de protection individuelle.

Les équipements de protection individuelle doivent porter un marquage CE, qui atteste qu'ils sont conformes aux normes applicables.

Prévoir une douche d'urgence avec une station de lavage du visage et des yeux.

Mesures techniques appropriées

Pas disponible

Équipement de protection individuelle



Protection des yeux/du visage

:

Protection oculaire adaptée : Porter des lunettes de sécurité hermétiques (voir norme EN 166).

Protection de la peau

:

Protection des mains :

- Protéger les mains avec des gants de travail de catégorie III (voir norme EN 374).

- Lors du choix du matériau des gants de travail, cela doit être pris en compte avec les facteurs suivants : compatibilité, dégradation, temps de défaillance et perméabilité.

- La résistance des gants de travail aux agents chimiques doit être vérifiée avant utilisation car elle peut être imprévisible. La durée de port des gants dépend de la durée et de la nature de l'utilisation.

Protection du corps : Porter une combinaison professionnelle de catégorie II à manches longues et des chaussures de sécurité (voir Règlement 2016/425 et norme EN ISO 20344). Laver le corps à l'eau et au savon après avoir retiré les vêtements de protection.

Protection respiratoire

:

Équipement respiratoire approprié :

- Si la valeur seuil (ex. TLV-TWA) de la substance ou d'une des substances présentes dans le produit est dépassée, utiliser un masque avec un filtre de type A dont la classe (1, 2 ou 3) doit être choisie en fonction de l'utilisation, limite de concentration. (voir norme EN 14387). En présence de gaz ou vapeurs de nature différente et/ou de gaz ou vapeurs contenant des particules (brouillards d'aérosols, vapeurs, brouillards, etc.), des filtres combinés sont nécessaires.

- Des équipements de protection respiratoire doivent être utilisés lorsque les mesures techniques établies ne permettent pas de limiter l'exposition du travailleur aux valeurs seuils pertinentes. Quoiqu'il en soit, la protection offerte par les masques est limitée.

- Si la substance en question est inodore ou si le seuil olfactif est supérieur à la TLV-TWA correspondante et en cas d'urgence, porter un appareil respiratoire à air comprimé en circuit ouvert (selon la norme EN 137) ou un respirateur à alimentation en air externe. (conforme à la norme EN 138). Pour le bon choix des équipements de protection respiratoire, voir la norme EN 529.

Remarque : Les résidus de produits ne doivent pas être éliminés sans discernement avec les eaux usées ou par déversement dans les cours d'eau.

Contrôles de l'exposition environnementale

Les émissions générées par les processus de fabrication, y compris celles générées par les équipements de ventilation, doivent être contrôlées pour garantir le respect des normes environnementales.

8.3. Informations Complémentaires

Pas disponible

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	liquide visqueux.
Couleur:	Bleu
Odeur:	Caractéristique
Seuil d'odeur :	Sans intérêt. Raison des données manquantes : Produit parfumé non dangereux par inhalation.
PH :	8 - 9
Point de fusion/congélation :	Pas assez. Raison des données manquantes : Si le produit est utilisé et stocké dans des conditions normales, toutes les données seraient requises.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Pas assez. Raison des données manquantes : Si le produit est utilisé et stocké dans des conditions normales, toutes les données seraient requises.
Point d'éclair:	>95° C. Méthode : UNI EN ISO 2719 : 2005 PROC B. Remarque : RAPPORT DE TEST D'INFLAMMABILITÉ TESTÉ N.R201603738 DU 25-05-16.
Taux d'évaporation:	Sans intérêt. Raison des données manquantes : Produit parfumé non dangereux par inhalation.
Inflammabilité (solide, Gaz) :	Ne s'applique pas.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Ne s'applique pas
La pression de vapeur:	Pas disponible
Densité de vapeur:	Sans intérêt. Raison des données manquantes : Produit parfumé non dangereux par inhalation.
Densité relative:	1.01 - 1.03
Solubilité:	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/eau (Journal KOC) :	Ne s'applique pas. Raison des données manquantes : Mélange.
La température d'auto-inflammation:	Pas assez. Raison des données manquantes : Si le produit est utilisé et stocké dans des conditions normales, toutes les données seraient requises.

Température de décomposition:	Pas assez. Raison des données manquantes : Si le produit est utilisé et stocké dans des conditions normales, toutes les données seraient requises.
Viscosité:	200 - 400 Cps
Propriétés explosives :	Ne s'applique pas. Ne contient aucune substance explosive.
Propriétés oxydantes :	Non applicable, ne contient aucune substance oxydante.

9.2. Autres informations de sécurité

Solides totaux : (250°C/482°F) : 73,70 %.

COV (Directive 2010/75/CE) : 19,36%.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Il n'y a pas de risque particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

PROPILENGLICOL.

Hygroscopique. Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

À haute température, il a tendance à s'oxyder en propionaldéhyde, en acide lactique et en acide acétique.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent également former des mélanges explosifs avec l'air.

PROPILENGLICOL.

Peut réagir dangereusement avec : chlorures d'acide, anhydrides d'acide, agents oxydants.

L'éthanol.

Risque d'explosion au contact de : métaux

alcalins, oxydes alcalins, hypochlorite de calcium, monofluorure de soufre, anhydride acétique, acides, peroxyde d'hydrogène concentré,

perchlorates, acide perchlorique, perchloronitrile, nitrate mercurique, acide nitrique, argent, nitrate d'argent, ammoniac, oxyde d'argent, ammoniac, agents oxydants forts, dioxyde d'azote

Peut réagir dangereusement avec : bromoacétylène, chloroacétylène, trifluorure de brome, trioxyde de chrome, chlorure de chromyle, fluor, tert-butoxyde de potassium,

hydruure de lithium, trioxyde de phosphore, platine noir, chlorure de zirconium(IV), iodure de zirconium(IV).Forme des mélanges explosifs avec: l'air.

Forme des mélanges explosifs avec l'air (Pohanish, 2009).

Il peut réagir violemment avec des oxydants puissants et des acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Évitez la surchauffe. Évitez le regroupement de charges électrostatiques. Évitez toutes les sources d'inflammation.

L'éthanol.

Éviter l'exposition à : sources de chaleur, flammes nues.

Évitez l'exposition aux sources de chaleur et aux flammes nues.

10.5. Matériaux incompatibles

L'éthanol.

Acides minéraux forts, agents oxydants. Aluminium à haute température.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique ou un incendie peuvent libérer des gaz et des vapeurs pouvant être dangereux pour la santé.

PROPILENGLICOL.

Peut se développer : oxydes de carbone.

L'éthanol.

Lorsqu'il est brûlé, il produit des fumées irritantes, corrosives et/ou toxiques.

10.7. Informations Complémentaires

Pas disponible

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité orale aiguë

Données de mélange

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
ATE du mélange :	>	2000	mg/kg

Conclusion : Pas disponible

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Gentil : Rat
 Sexe : Femme
 Directif : rapport d'étude

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	2830	mg/kg

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Gentil : rat (Cox CD)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : Ligne directrice 401 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë)

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	10470	mg/kg

Conclusion : Fiabilité (score de Klimish) : 1.

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Gentil : Rat
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	20800	mg/kg

Conclusion : Pas disponible

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Gentil : Rat
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	1700	mg/kg

Conclusion : donnée disponible sur la fiche de données de sécurité du fournisseur

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Gentil : Rat

Sexe : Homme Femme

Directif : Ligne directrice 401 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë)

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	1080	mg/kg

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. La substance est classée comme substance toxique aiguë par voie orale. Chat. 4

11.2. Toxicité cutanée aiguë

Données de mélange

Gentil : Pas disponible

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-

Conclusion : Non classé (pas de composant significatif).

Substances

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Gentil : Rat

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	=	20800	mg/kg

Conclusion : Pas disponible

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Gentil : Rat

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
DL50 :	>	2000	mg/kg

Conclusion : donnée disponible sur la fiche de données de sécurité du fournisseur

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Gentil : Rat (CFY)

Sexe : Homme Femme

Directif : Ligne directrice 402 de l'OCDE (Toxicité cutanée aiguë)

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Opérateur	Valeur	Unité
---------------------------	-----------	--------	-------

DL50 :	>	2000	mg/kg
--------	---	------	-------

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1.

11.3. Toxicité aiguë par inhalation Données

sur le mélange

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Non classé (pas de composant significatif).

Substances

éthanol (CAS : 64-17-5)

Gentil : rat (Sprague-Dawley)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : OCDE 403, équivalent
 Formulaire administratif : inhalation : vapeur
 Temps d'exposition/valeur : 4
 Temps d'exposition/unité : h

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
CL50 :	femme	=	133,8	mg/L d'air
CL50 :	Homme	=	116,9	mg/L d'air

Conclusion : Fiabilité (score de Klimish) : 2.

11.4. Corrosion cutanée

Données de mélange

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Provoque une irritation cutanée.

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : lapin blanc (Nouvelle-Zélande)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Recherche FIFRA sur les irritations cutanées primaires.
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : Non irritant.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Lapin Blanc de Nouvelle-Zélande
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Irritation/corrosion cutanée aiguë)
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : Non irritant.

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Lapin
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Irritation/corrosion cutanée aiguë)
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Résultats : Légèrement irritant, sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (données disponibles sur la fiche de données de sécurité du fournisseur).

Acides gras, coco, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 66071-80-5)

Type de test : Pas disponible
 Espèce : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Classé comme irritant pour la peau Cat. 2 selon les données du C&L ECHA.

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : lapin (albinos de Nouvelle-Zélande)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Irritation/corrosion cutanée aiguë)
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : irritant Cat. 2.

11.5. Blessure à l'œil

Données de mélange

Type d'essai : Pas disponible

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Type de méthode : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Provoque une sévère irritation des yeux

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Lapin
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Rapport d'étude 1973
 Type de méthode : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Résultats : irritants Cat. 2.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Type d'essai : n-vivo
 Gentil : Lapin
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Rapport d'étude 1975
 Type de méthode : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Résultats : Non irritant.

Acides gras, coco, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 66071-80-5)

Type de test : Pas disponible
 Espèce : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Type de méthode : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Classé irritant pour les yeux Cat. 2 selon les données du C&L ECHA.

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : lapin (albinos de Nouvelle-Zélande)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Irritation/corrosion aiguë des yeux)
 Type de méthode : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Base	Point temporel	Réversibilité
-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch)/1. Résultats : Chat irritant. 1.

11.6. Sensibilisation cutanée

Données de mélange

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Gentil : homme
 Sexe : Homme
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Référence : rapport d'une étude (1970). Résultats : non sensibilisant.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Gentil : Piggy Inde Blanc Pirbright
 Sexe : Femme
 Directif : équivalent ou comparable OCDE 406
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Résultats : non sensibilisant.

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Gentil : Cochon d'Inde
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Résultats : Non sensibilisant (données disponibles sur la FDS du fournisseur).

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Gentil : Cochon d'Inde (Hartley)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : Ligne directrice 406 de l'OCDE (Sensibilisation cutanée)
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : non sensibilisant.

11.7. STOT RÉ

Données de mélange

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Substances

éther diphénylique (CAS : 101-84-8)

Gentil : rat (Sprague-Dawley)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : OCDE 408
 Formulaire administratif : oral
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOÉL	Homme	=	301	mg/kg de poids corporel/jour
NOÉL	femme	=	335	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Sur la base des données disponibles, la substance n'a pas d'effets toxiques cibles spécifiques en cas d'exposition répétée et n'est pas classée dans la classe de danger CLP correspondante.

Gentil : rat (Sprage-Dawley), lapin blanc (Nouvelle-Zélande), chien (Beagle)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : inhalation : aérosol
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOEL (lapin-rat)	-	=	4.9	ppm
NOE (chien)	-	=	dix	ppm

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Référence : rapport d'étude.

Gentil : rat (Sprague-Dawley)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : cutané
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOEL (systémique)	-	=	100	mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (systémique)	-	=	1000	mg/kg de poids corporel/jour
LOEL (locale)	-	=	100	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Référence : publication (2003).

éthanol (CAS : 64-17-5)

Gentil : rat (Sprague-Dawley)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : OCDE 408
 Formulaire administratif : oral:
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOËL	-	=	1730	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Sur la base des données disponibles, la substance n'a pas d'effets toxiques cibles spécifiques en cas d'exposition répétée et n'est pas classée dans la classe de danger CLP correspondante.

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance ne présente aucune spécificité. effet toxique sur les organes cibles en cas d'exposition répétée et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Gentil : Rat (Cr:WI (Han))
 Sexe : Homme Femme
 Directif : OCDE 416
 Formulaire administratif : oral:
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
---------------------------	-----------------	-----------	--------	-------

NOÉL	-	=	300	mg/kg de poids corporel/jour
------	---	---	-----	---------------------------------

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Sur la base des données disponibles, le la substance n'a pas d'effet toxique spécifique sur les organes cibles en cas d'exposition répétée et n'est pas classée dans la classe de danger CLP correspondante.

11.8. STOT SE

Données de mélange

Titre : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Effets spécifiques : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger
 Résumé exécutif : Pas disponible

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Titre : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Effets spécifiques : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance ne présente aucune spécificité. effet toxique sur les organes cibles après une exposition unique et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Résumé analytique : Pas disponible

éthanol (CAS : 64-17-5)

Titre : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Effets spécifiques : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance ne présente aucune spécificité. effet toxique sur les organes cibles après une exposition unique et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Résumé exécutif : Non disponible

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Titre : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Effets spécifiques : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance ne présente aucune spécificité.
effet toxique sur les organes cibles après une exposition unique et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Résumé analytique : Pas disponible

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Titre : Pas disponible

Gentil : Pas disponible

Sexe : Pas disponible

Formulaire administratif : Pas disponible

Effets spécifiques : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance ne présente aucune spécificité.
effet toxique sur les organes cibles après une exposition unique et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Résumé exécutif : Pas disponible

11.9. STOT RÉ

Données de mélange

Pas disponible

Substances

Pas disponible

11.10. Cancérogénicité

Données de mélange

Type d'essai : Pas disponible

Gentil : Pas disponible

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Formulaire administratif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Type d'essai : Pas disponible

Gentil : Pas disponible

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible

Formulaire administratif : Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible

Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : La substance est classée comme irritant cutané (fournisseur MSDS).

éthanol (CAS : 64-17-5)

Type d'essai : Pas disponible

Gentil : Pas disponible

Sexe : Pas disponible

Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Sur la base des données disponibles, la substance n'a aucun effet cancérigène et n'est pas classé dans la classe de risque cancérigène CLP.

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (faits présent sur la fiche de données de sécurité du fournisseur)

11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données de mélange

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : Pas disponible
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Type d'essai : Pas disponible
 Gentil : rat (Sprague-Dawley)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude de toxicité pour le développement prénatal)
 Formulaire administratif : oral
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL (développement)	-	=	500	mg/kg de poids corporel/jour

LOAEL (maternelle)	-	=	50	mg/kg de poids corporel/jour
--------------------	---	---	----	---------------------------------

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. La substance n'est pas classée pour cette classe de danger.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Type d'essai	: Pas disponible
Gentil	: Pas disponible
Sexe	: Pas disponible
Directif	: Pas disponible
Formulaire administratif	: Pas disponible
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-

Conclusion : D'après les données disponibles, la substance n'a aucun effet sur le toxicité pour la reproduction et n'est pas classé dans la classe de danger CLP correspondante.

Acide benzenesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Type d'essai	: Pas disponible
Gentil	: Rat (Cr:WI (Han))
Sexe	: Homme Femme
Directif	: OCDE 416
Formulaire administratif	: oral:
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL (P0)	-	=	300	mg/kg de poids corporel/jour
NOËL F1	-	=	1000	mg/kg de poids corporel/jour
NOËL F2	-	=	1000	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Effets indésirables sur la fonction sexuelle et fertilité : La substance n'est pas classée pour cette classe de danger.

Type d'essai	: Pas disponible
Gentil	: Rat (Wistar)
Sexe	: Pas disponible
Directif	: Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude de toxicité pour le développement prénatal)
Formulaire administratif	: oral:
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL (maternelle)	-	=	120	mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (téatogénicité)	-	≥	450	mg/kg de poids corporel/jour

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Effets indésirables sur le développement de la progéniture : la substance n'est pas classée pour cette classe de danger.

11.12. Géotoxicité

Données de mélange

Type d'essai	: Pas disponible
Gentil	: Pas disponible
Sexe	: Pas disponible
Directif	: Pas disponible
Type de méthode	: Pas disponible
Formulaire administratif	: Pas disponible
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Type d'essai	: In vitro
Gentil	: hamster chinois (ovaires)
Sexe	: Pas disponible
Directif	: Pas disponible
Type de méthode	: Pas disponible
Formulaire administratif	: Pas disponible
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Référence : rapport de l'étude (1987). Résultats : négatif avec activation métabolique - négatif sans activation métabolique.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Type d'essai	: In vitro
Gentil	: S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98, TA 100, TA 102, TA 1538, E. coli WP2 uvr A
Sexe	: Pas disponible
Directif	: OCDE 471, référence croisée
Type de méthode	: Pas disponible
Formulaire administratif	: Pas disponible
Temps d'exposition/valeur	: Pas disponible
Temps d'exposition/unité	: Pas disponible
Concentration	: Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 2. Résultats : négatifs avec et sans activation métabolique.

Alcools, C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Type d'essai	: Pas disponible
Gentil	: Pas disponible
Sexe	: Pas disponible
Directif	: Pas disponible
Type de méthode	: Pas disponible
Formulaire administratif	: Pas disponible

Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (faits présent sur la fiche de données de sécurité du fournisseur)

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Type d'essai : In Vitro
 Gentil : hamster chinois (ovaires)
 Sexe : Pas disponible
 Directif : équivalent ou comparable OCDE 476
 Type de méthode : Pas disponible
 Formulaire administratif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : négatifs avec et sans activation métabolique.

Type d'essai : InVivo
 Gentil : souris (NMRI)
 Sexe : Homme Femme
 Directif : équivalent ou comparable à OCDE 474, en savoir plus
 Type de méthode : Pas disponible
 Formulaire administratif : oral:
 Temps d'exposition/valeur : Pas disponible
 Temps d'exposition/unité : Pas disponible
 Concentration : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Résultats/Genre	Cytotoxicité/Toxiques ville	Opérateur	Valeur	Unité
-	-	-	-	-	-

Conclusion : Fiabilité (score de Klimisch) : 1. Résultats : négatif.

11.13. Génotoxicité in vitro Données

sur le mélange
 Pas disponible

Substances

Pas disponible

11.14. Sensibilisation respiratoire Données

sur le mélange
 Pas disponible

Substances

Pas disponible

11.15. Informations Complémentaires

Risque d'inhalation.
 Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés avec l'éthanolamine.
Aucune donnée n'est disponible sur les dangers en cas d'aspiration.

ALCOLI, C10-16, ÉTHOXYLATES.

Aucune donnée n'est disponible sur les dangers en cas d'aspiration.

L'éthanol.

Aucune donnée n'est disponible sur les dangers en cas d'aspiration.

DIFÉNIL ÉTERE.

Aucune donnée n'est disponible sur les dangers en cas d'aspiration.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Pas disponible

Toxicité aquatique aiguë

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Animaux/catégorie : Poisson
Gentil : Oncorhynchus mykiss
Durée du test : 96
Unité : h
Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CL50 :	4.2	mg/l

commentaires : Référence : American Public Health Association. 1975.

Animaux/catégorie : Crustacés
Gentil : Daphnia magna
Durée du test : 48
Unité : h
Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CE50 :	1.7	mg/l

Commentaires : Référence : American Public-Health -Association. 1975.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Animaux/catégorie : Poisson
Gentil : Piméphales promelas
Durée du test : 96
Unité : h
Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CL50 :	14200	mg/l

commentaires : Référence : méthode US EPA E03-05.

Animaux/catégorie : Crustacés
Gentil : Ceriodaphnia Dubia

Durée du test : 48
 Unité :h
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CE50 :	5012	mg/l

commentaires : Référence : ASTM E729-80.

Animaux/catégorie : Algues/plantes aquatiques
 Gentil :Chlorella vulgaris
 Durée du test : 72
 Unité :h
 Directif : OCDE 201

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CE50 :	275	mg/l

Remarques : Pas disponible

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Animaux/catégorie : Poisson
 Gentil : Oncorhynchus mykiss
 Durée du test : 96
 Unité :h
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CL50 :	40613	mg/l

commentaires : Pas disponible

Animaux/catégorie : Crustacés
 Gentil : Mysidopsis bahia
 Durée du test : 48
 Unité :h
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CE50 :	18800	mg/l

commentaires : Pas disponible

Animaux/catégorie : Algues/plantes aquatiques
 Gentil : Skeletonema costatum
 Durée du test : 48
 Unité :h
 Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CE50 :	19000	mg/l

commentaires : Pas disponible

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Animaux/catégorie : Poisson
 Gentil : Lepomis macrochirus
 Durée du test : 96
 Unité :h

Directif : Pas disponible

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CL50 :	1,67	mg/l

commentaires : Référence : US EPA.

Toxicité aquatique à long terme

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Animaux/catégorie : Poisson
 Gentil : Oncorhynchus mykiss
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : 96
 Temps d'exposition/unité : h

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	3.2	mg/l

commentaires : Référence : American Public Health Association. 1975.

Animaux/catégorie : Crustacés
 Gentil : Daphnia magna
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : 48
 Temps d'exposition/unité : h

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	1	mg/l

Commentaires : Référence : American Public Health Association. 1975.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Animaux/catégorie : Poisson
 Gentil : Danio Rério
 Directif : équivalent ou comparable à OCDE 212
 Temps d'exposition/valeur : 120
 Temps d'exposition/unité : h

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	250	mg/l

commentaires : Pas disponible

Animaux/catégorie : Crustacés
 Gentil : Ceriodaphnia Dubia
 Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : 7
 Temps d'exposition/unité : jusqu'à l'aube

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	9.6	mg/l

commentaires : Référence : Cowgill, UMet al, Arch Environ Contam Toxicol 20(2):211-217).

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Animaux/catégorie : Poisson
 Gentil : Piméphales promelas

Directif : Pas disponible
 Temps d'exposition/valeur : 196
 Temps d'exposition/unité :h

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	0,63	mg/l

commentaires : Référence : publication (1999).

Animaux/catégorie : Crustacés
 Gentil : Daphnia magna
 Directif : équivalent ou comparable à OCDE 202
 Temps d'exposition/valeur : 21
 Temps d'exposition/unité : jusqu'à l'aube

Sous-point de terminaison	Valeur	Unité
CSEO :	1.18	mg/l

commentaires : Pas disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas disponible

Dégradation biologique

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Vaccin : Pas disponible
 Directif : OCDE 105
 Durée du test : 20
 Unité : jusqu'à l'aube

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
-	76	%

commentaires : Solubilité dans l'eau : 18 mg/l 25°C. Référence : American Public Health Association. Rapidement dégradable.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Vaccin : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Durée du test : dix
 Unité : jusqu'à l'aube

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
OFFRE	60	%

commentaires : Référence : Méthodes standard pour l'examen de l'eau et des eaux usées 1971. 13e éd, Association américaine de santé publique, New York. Rapidement biodégradable.

Vaccin : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Durée du test : Pas disponible
 Unité : Pas disponible

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
-	-	-

commentaires : Solubilité dans l'eau : 789000 mg/l 20°C (CRC Handbook of Chemistry and Physics, 1994).
Rapidement dégradable.

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Vaccin : Pas disponible
Directif : Pas disponible
Durée du test : Pas disponible
Unité : Pas disponible

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
-	-	-

Remarques : Solubilité dans l'eau : 1000 - 10000 mg. Rapidement dégradable.

Alcools en C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Vaccin : Pas disponible
Directif : OCDE 301D/CEE 92/69/V, C.4-E
Durée du test : 28
Unité : jusqu'à l'aube

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
-	> 83	%

commentaires : Rapidement dégradable.

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-13, composés. avec de l'éthanolamine (CAS : 85480-55-3)

Vaccin : Pas disponible
Directif : OCDE 301F/ISO 9408/CEE 92/69/V, C.4-D
Durée du test : 28
Unité : jusqu'à l'aube

Paramètre:	Taux de décomposition	Unité
-	56	%

commentaires : Rapidement dégradable.

12.3. Bioaccumulation

Pas disponible

Facteur de bioconcentration (FBC)

Substances

éther diphenylique (CAS : 101-84-8)

Gentil : Pas disponible
Directif : Pas disponible
Log kow : 25 c

Facteur de bioconcentration (FBC)

-

Commentaires : Coefficient de partage : n-octanol/eau : 4,21.

éthanol (CAS : 64-17-5)

Gentil : Pas disponible
Directif : Pas disponible
Log kow : Pas disponible

Facteur de bioconcentration (FBC)

-

commentaires : Coefficient de partage : n-octanol/eau : -0,35.

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Gentil : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Log kow : Pas disponible

Facteur de bioconcentration (FBC)

0,09

Remarques : Coefficient de partage : n-octanol/eau : -1,07.

Alcools en C10-16, éthoxylés (>1 <2,5 mol EO) (CAS : 68002-97-1)

Gentil : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Log kow : Pas disponible

Facteur de bioconcentration (FBC)

<500

commentaires : Coefficient de partage : n-octanol/eau 3,55 (3,55-6,79).

12.4. Mobilité dans le sol

Pas disponible

Mobilité

Substances

propane-1,2-diol (CAS : 57-55-6)

Distribution : Pas disponible
 Type de transport : Pas disponible
 Directif : Pas disponible
 Tension superficielle : Pas disponible

Paramètre:	Valeur
Coefficient de partage : sol/eau	0,46

commentaires : Pas disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de PBT ou de vPvB dans un pourcentage $\geq 0,1$ %.

12.6. Autres effets nocifs

Pas disponible

12.7. Informations écotoxicologiques complémentaires

Ce produit est dangereux pour l'environnement et les organismes aquatiques. À long terme, cela a des effets négatifs sur le milieu aquatique.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Élimination du produit/emballage

Options de traitement des déchets

- Réutiliser, si possible. Les résidus de produits doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des déchets contenant ce produit doit être évaluée conformément à la réglementation en vigueur.
- L'élimination doit être effectuée par une entreprise d'élimination des déchets agréée, conformément aux réglementations nationales et locales.

Emballages contaminés - Les

emballages contaminés doivent être récupérés ou éliminés conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Ne s'applique pas.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage

Ne s'applique pas.

14.5. Dangers environnementaux

Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Ne s'applique pas.

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC

Informations non pertinentes.

14.8. Informations Complémentaires

Le produit n'est pas dangereux selon les dispositions en vigueur du Code du transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et ferroviaire (RID), du Code international du transport des marchandises dangereuses par mer (IMDG) et des réglementations de la Association du transport aérien international (IATA).

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE : Néant.

Restrictions sur le produit ou les substances qu'il contient conformément à l'annexe XVII du règlement CE 1907/2006.

Produit:

Points : 3 à 40.

Substance contenue :

Point : 75. (R)-P-MENTA-1,8-DIENE N° d'enregistrement : 01-2119529223-47.

Point : 75. GERANILOLO N° d'enregistrement : 01-2119552430-49.

Article : 75. SUBTILISIN N° d'enregistrement : 01-2119480434-38.

Point : 75. 4- ACIDE FORMYLPHÉNYLBORONIQUE N° d'enregistrement : 01-0000018341-78.

Règlement (CE) n° 2019/1148 - concernant la mise sur le marché et l'utilisation des précurseurs d'explosifs : Non applicable.

Substances de la liste candidate (Art. 59 REACH) : Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de SVHC en pourcentages $\geq 0,1\%$.

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH) : Aucune.

Substances soumises à une obligation de déclaration d'exportation conformément au règlement (CE) 2002/2007. 649/2012 : Aucun.

Substances couvertes par la Convention de Rotterdam : Aucune.

Substances couvertes par la Convention de Stockholm : Aucune.

Contrôles de santé :

Les travailleurs exposés à cet agent chimique ne sont pas tenus de se soumettre à des contrôles de santé, à condition que les données disponibles sur l'évaluation des risques montrent que les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs sont faibles et que la directive 98/24/CE est respectée.

Règlement (CE) N° 648/2004 :

Ingrédients conformes au Règlement (CE) N° 648/2004.

Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation répondent aux critères de biodégradabilité fixés par le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les informations étayant cette allégation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront mises à leur disposition sur leur demande directe ou à la demande d'un fabricant de détergent.

Pas disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour la ou les préparations répertoriées à la section 3.

15.3. Informations Complémentaires

Pas disponible

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de création :	27/04/2021
version Date :	27/04/2021
Date d'impression :	28/04/2021

16.1. Indication des changements

Pas disponible

16.2. Abréviations et acronymes

- ADR : Accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par route.
- NUMÉRO CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.
- CE50 : Concentration efficace (nécessaire pour produire un effet de 50%).
- NUMÉRO CE : numéro d'identification dans ESIS (European Archive of Existing Substances).
- CLP : Règlement CE 1272/2008.
- DNEL : Niveau dérivé sans effet.
- EmS : Programme d'urgence.
- GHS : Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetage des Produits Chimiques.
- IATA DGR : Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international.
- IC50 : Concentration d'immobilisation 50%.
- IMDG : Code Maritime International des Marchandises Dangereuses.
- OMI : Organisation Maritime Internationale.
- NUMÉRO D'INDEX : Identifiant à l'Annexe VI du CLP.
- CL50 : Concentration létale 50%.
- DL50 : Dose létale 50%.
- VLEP : niveau d'exposition professionnelle.
- PBT : Bioaccumulable persistant et toxique, selon la réglementation REACH.
- PEC : Concentration environnementale prévue.
- PEL : niveau d'exposition prévu.
- PNEC : concentration prévue sans effet.
- REACH : Règlement CE 1907/2006.
- RID : Réglementation concernant le transport international des marchandises dangereuses par train.
- TLV : Valeur limite seuil.
- TLV PLAFOND : Concentration à ne pas dépasser pendant toute période d'exposition professionnelle.
- TWA STEL : Valeur limite d'exposition à court terme.
- TWA : Limite d'exposition moyenne pondérée dans le temps.
- COV : composés organiques volatils. -
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable au sens du Règlement REACH.
- WGK : Classes de danger pour l'eau (allemand).

16.3. Références bibliographiques et sources de données importantes

1. Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) du Parlement européen.
 2. Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) du Parlement européen.
 3. Règlement (UE) 790/2009 (I Atp. CLP) du Parlement européen.
 4. Règlement (UE) 2015/830 du Parlement européen.
 5. Règlement (UE) 286/2011 (II Atp. CLP) du Parlement européen.
 6. Règlement (UE) 618/2012 (III Atp. CLP) du Parlement européen.
 7. Règlement (UE) 487/2013 (IV Atp. CLP) du Parlement européen.
 8. Règlement (UE) 944/2013 (V Atp. CLP) du Parlement européen.
 9. Règlement (UE) 605/2014 (VI Atp. CLP) du Parlement européen.
 10. Règlement (UE) 2015/1221 (VII Atp. CLP) du Parlement européen.
 11. Règlement (UE) 2016/918 (VIII Atp. CLP) du Parlement européen.
 12. Règlement (UE) 2016/1179 (IX Atp. CLP).
 13. Règlement (UE) 2017/776 (X Atp. CLP).
 14. Règlement (UE) 2018/669 (XI Atp. CLP).
 15. Règlement (UE) 2018/1480 (XIII Atp. CLP).
 16. Règlement (UE) 2019/521 (XII Atp. CLP).
 17. Règlement (UE) 2019/1148.
- L'indice Merck. - 10e édition.
 - Traitement de sécurité chimique.
 - INRS - Fiche Toxicologique.
 - Patty - Hygiène industrielle et toxicologie.
 - NI Sax - Propriétés dangereuses des matériaux industriels-7, 1989e édition.
 - Site IFA GESTIS.
 - Site Internet de l'ECHA.
 - Base de données de modèles FDS pour produits chimiques - Ministère de la Santé et ISS (Istituto Superiore di Sanità) - Italie.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Pas disponible

16.5. Phrases R, H et EUH pertinentes (numéro et texte intégral)

H225	Flam. Liq. 2	Liquide et vapeur hautement inflammables.
H302	Toxicité aiguë. 4 ORALE	Nocif en cas d'ingestion
H315	Irritation de la peau. 2	Provoque une irritation cutanée.
H318	Barrage oculaire.	Provoque de graves lésions oculaires.
H319	1 irritation des	Provoque une grave irritation des yeux
H400	yeux. 2 Aquatique aiguë	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	1 Aquatique chronique 3	Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme

16.6. Conseils de formation

Pas disponible

16.7. Informations Complémentaires

MÉTHODE DE CLASSEMENT.

Classe de danger - Méthode de classification.

Irritation de l'oeil. 2, H319 - TEST ICE + ÉVALUATION TOXICOLOGIQUE + SYSTÈME DET NET.

Irritation de la peau. 2, H315 - Méthode de calcul.

Aquatic Chronic 3, H412 - Méthode de calcul.

MÉTHODES DE CALCUL POUR LA CLASSIFICATION.

Dangers chimiques et physiques : La classification du produit résulte des critères établis dans le Règlement CLP, Annexe I, Partie 2.

Les données pour l'évaluation des propriétés chimiques et physiques sont rapportées dans la section 9.

Dangers pour la santé : La classification du produit est basée sur des méthodes de calcul selon l'annexe I du CLP, partie 3, sauf indication contraire à la section 11.

Dangers pour l'environnement : La classification du produit est basée sur des méthodes de calcul selon l'annexe I du CLP, partie 4, sauf indication contraire à la section 12.

Ces données sont basées sur nos connaissances actuelles. Cependant, elles ne représentent pas une garantie des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. En utilisant des mesures de sécurité industrielle appropriées, il est de la plus haute importance de garantir que les mesures d'exposition pertinentes sont respectées. sur le lieu de travail, les effets négatifs sur la santé sont évités.